



Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

Paroisse de Bussigny - Villars-Ste-Croix

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du **dimanche 21 novembre 2021** Au Temple de Bussigny

A l'issue du culte dominical le pasteur Laurent Zumstein demande la bénédiction du Seigneur sur nos travaux. L'assemblée paroissiale est ouverte par le Président Claude Vullioud à 10h45.

Il salue les 33 paroissiens et paroissiennes présents et les remercie de participer activement à la marche de la paroisse.

Ordre du jour :

1. Accueil et rappel des principes constitutifs de l'Eglise vaudoise.
2. Election de deux scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée par correspondance du 21 avril 2021.
4. Présentation et adoption du budget de la paroisse pour 2022.
5. Election complémentaire du Conseil de Paroisse
6. Informations du Conseil paroissial
7. Informations sur le Synode et la Région.
8. Propositions individuelles et divers.

Excusés

M. Mme Jean-Pierre et Deborah Frauche, Mme Anne-Claude Bay, Mme Doris Vaucher.

1. Accueil et rappel des principes constitutifs de l'Eglise vaudoise

M. Claude Vullioud donne lecture des articles 1, 2 et 12 des principes constitutifs de l'Eglise Vaudoise.

« 1. L'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud a pour seule autorité Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Avec la Bible, elle le reconnaît comme Sauveur et Seigneur de l'humanité et du monde. L'Eglise trouve en Lui son fondement et son sens. »

« 2. A la lumière du Saint-Esprit, elle cherche à discerner dans les Ecritures la Parole de Dieu. Elle proclame le salut par grâce accueilli dans la foi. Avec les Eglises de la Réforme, elle affirme que la Bible doit toujours être interprétée et soumet cette interprétation à la Bible elle-même. »

« 12. Ouverte à tous, elle reconnaît comme membre toute personne qui accepte « la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit » ainsi que ses Principes constitutifs et ses formes organiques. Elle remet à Dieu le jugement des cœurs ».

M. Vullioud dit toute la reconnaissance de la paroisse envers les ministres, les bénévoles et les conseillers et conseillères qui travaillent à la marche de notre paroisse ; il rappelle l'ordre du jour qui a été affiché aux piliers des églises, au centre paroissial et sur le site internet de l'Eglise, conformément aux règles.

2. Election de deux scrutateurs

Les deux scrutateurs proposés par M. Vullioud sont élus par l'assemblée ; il s'agit de Messieurs Jean-Daniel Lüthi et Marc-Olivier Ramelet.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée par correspondance du 21 avril 2021

Aune correction n'est apportée au procès-verbal qui est adopté à l'unanimité par l'assemblée. Le Président remercie l'auteur du rapport.

4. Présentation et adoption du budget de la paroisse pour 2022.

Le budget est présenté par Mme Rachel Küng secrétaire du Conseil de paroisse. Elle signale un budget déficitaire et rappelle que l'engagement d'une secrétaire soulage beaucoup les tâches du Conseil de paroisse (chiffre 3737 des comptes).

Le budget 2022 est adopté à l'unanimité de l'assemblée par vote à main levée. Mme Rachel Küng remercie M. Philippe Demont pour sa disponibilité et tout son travail pour les comptes de la paroisse.

5. Election complémentaire du Conseil de paroisse

Mme Murielle Vaucher présente la candidate Mme Sandrine Bühler qui s'est investie dans la Paroisse depuis de nombreuses années (animatrice du culte de l'enfance, lectrice lors des cultes à Villars-Ste-Croix et secrétaire de la fête de Paroisse depuis 2018).

Les bulletins de vote sont distribués aux 33 personnes présentes. Deux paroissiens ont envoyé leur bulletin de vote au Président. Ce sont donc 35 bulletins qui comptent pour le vote.

Après délibération des scrutateurs, Mme Sandrine Bühler est élue à l'unanimité des votants.

Nous sommes heureux et reconnaissants de l'arrivée de Sandrine Bühler dans notre conseil en tant que membre et secrétaire du conseil, ce qui va permettre à Mme Rachel Küng de se décharger de ce poste et de reprendre la présidence début janvier 2022. Mme Murielle Vaucher va rester au conseil en tant que membre et garder la présidence de la fête de paroisse ; elle désire s'impliquer davantage dans le dicastère de « Terre Nouvelle ».

6. Informations du Conseil de paroisse

6.1. Communication du conseil de paroisse

Tout d'abord, Mme Murielle Vaucher tient à dire, au nom du Conseil, sa reconnaissance à toutes les personnes qui se sont engagées cette dernière année pour la bonne marche de notre paroisse que ce soit dans les différents conseils, le culte de l'enfance, l'éveil à la foi, le KT, la fête paroissiale, l'assemblée paroissiale, le jardin et bien d'autres choses encore.

Nous sommes reconnaissants aussi pour votre soutien financier qui permet la Vie dans notre Eglise, ainsi que des bonnes relations avec nos autorités communales.

Nous vous rappelons que nous cherchons toujours des membres pour renforcer notre équipe et que nous engageons avec bonheur des bénévoles pour des tâches diverses et variées.

Merci à Mme Ariane de Rham de s'être engagée pour la saynète de Noël auprès des enfants du culte de l'enfance.

6.2. Nouvelles de nos projets en cours de réalisation :

Durant cette année le jardin mis à disposition par la commune a été nettoyé et préparé pour l'hiver. Merci à ceux qui s'y sont investis.

Vu la situation sanitaire en 2021, le groupe de visiteurs et visiteuses, ainsi que le groupe famille ont été mis en pause. Nous espérons redémarrer ces groupes l'année prochaine.

Vous pouvez sans autre nous faire part de vos envies et de vos besoins. Nous désirons construire ensemble et faire communauté avec vous. Et nous nous réjouissons de recommencer cette nouvelle année au service de notre Seigneur Jésus-Christ et de la paroisse.

7. Informations sur le Synode et la région

7.1. Synode

Mme Sylvie Dépraz donne des informations sur la session d'automne du synode des 5 et 6 novembre 2021.

Le Synode invite à prendre soin les uns des autres et à un discernement éclairé.

Le CS nous rappelle ses axes stratégiques : autonomisation des Régions, communication proactive, lien aux Familles, enjeux spirituels de la transition écologique et sociale.

Trois actions sont présentées :

MLK : Eglise Martin Luther King à Lausanne ; Il s'agit d'un projet en construction dans un lieu stratégique de Lausanne (Eglise de Saint-Laurent) autour du Gospel, de l'Inclusivité et un lieu de vie à rêver et construire avec ceux qui s'y sentent bien.

Open Source Church : En très résumé, projet d'une Eglise pour les geeks sans lieu déterminé mais avec des propositions de week-end autour des jeux.

Greppa : il s'agit d'un lieu d'écoute pour les personnes ayant subi des abus spirituels, sexuels proposé par des personnes formées et extérieures à l'EERV.

Bureau du synode

Une vice-présidente a été élue au bureau du synode en la personne d'Emmanuelle Jacquat, jeune pasteure dans la paroisse de Chavornay. Deux femmes à la tête du synode, une première.

CS : Le conseil synodal présente quelques éléments du régime spécial de transition actuellement mis en place. Il a pris le temps de la réflexion suite à plusieurs démissions importantes. Sommes-nous face à un dysfonctionnement de l'institution ? ou alors une inadéquation par rapport aux enjeux actuels ?

- Deux questions partagées avec les membres du synode.
Le synode entend l'Information de la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR) représentée par le vice-doyen Frédéric Amsler et qui nous pose la question de la relève et des vocations.
- Une indication qui me semble importante, en lien avec l'urgence de susciter des vocations, c'est la pyramide des âges dans le corps ministériel de l'église vaudoise car d'ici 10 ans, plus de la moitié des ministres actuellement en fonction seront à la retraite et pour notre région d'ici 3 ans plusieurs départs auront déjà lieu.
- Le Conseil synodal explique que le budget 2022 proposé correspond au programme de législature dont le Synode a pris acte en décembre 2020. L'absence d'un 7ème membre trésorier n'empêchera pas le collège de s'investir pleinement et lancer des projets significatifs dans les meilleurs délais.
- Le samedi matin, après un débat nourri le synode adopte un budget légèrement amendé. Principalement, ce sont les contributions aux Régions qui ont été ramenées à 3'000 000.- comme pour le budget 2021.
- Le budget adopté est déficitaire à hauteur d'environ 770'000.-. Il faut cependant relever que les comptes 2020 étaient positifs, ce qui sera probablement également le cas pour ceux de 2021, malgré des budgets déficitaires.
- Nouvelle réjouissante le projet de la Maison de la Diaconie avance. Maison qui sera un endroit où les questions de précarité, écologie et spiritualité croiseront leurs regards, pour ouvrir des chemins possibles. Elle sera située au Temple de Sévelin à Lausanne.
- Nouvelle aussi du Centre culturel des Terreaux qui est un lieu de passage important dans le paysage de l'offre culturelle lausannoise et vaudoise, axée sur la culture et la théologie ; chaque saison propose plus de 50 événements.

- Comme vous l'aurez peut-être lu dans le journal 24H, il y a eu une interpellation concernant la pluralité des services funèbres : diverses possibilités d'accompagnement d'une famille en deuil coexistent ; l'Église réformée vaudoise démontre sa capacité de célébration également hors des codes religieux traditionnels tout en partageant le cœur de l'Évangile
- Ce qui est proposé par le conseil synodal est une manière de rejoindre ceux et celles qui sans offre large choisirait peut-être une cérémonie laïque voire même renoncerait à toute cérémonie.
- Les Pompes funèbres ont alerté l'EERV en disant que la chute des demandes était en forte diminution.

(Documents de la session sur le site : <https://www.eerv.ch/accueil/organisation/le-synode>)

7.2. Informations sur la région et la paroisse

Le pasteur Laurent Zumstein donne des informations sur l'Assemblée régionale.

Une force a été ajoutée à la paroisse de Chavannes. La Haute-Menthue a des difficultés, mais un arrangement est trouvé avec la paroisse de Cheseaux. Les deux coordinatrices ont démissionné, le pasteur Christophe Reymond a repris provisoirement ce travail.

Il existe un fonds pour les paroisses en difficulté (entre-paroisse solidaire). L'autonomie des conseils régionaux pose problème au niveau de la coordination régionale.

8. Propositions individuelles et divers.

Il n'y a pas de proposition individuelle. M. Claude Vullioud, Président, remercie les personnes qui s'investissent dans la marche de la paroisse tout au long de l'année. Il remercie en particulier les bénévoles, les ministres, les conseillers, les conseillères qui s'impliquent dans la marche de la paroisse tout au long de l'année.

L'assemblée paroissiale d'automne 2021 est close à 11h45.



Bussigny, le 2 décembre 2021

Paul Madelaine
Secrétaire